

Dépôt de la thèse

1. Autorisations

- a. Assurez-vous d'avoir rempli toutes les autorisations nécessaires avant le dépôt (si besoin):
 - i. Rédiger dans une autre langue que le français

2. Dépôt initial

- a. Électronique par courriel (ou cloud) ou en personne (clé USB) à la TGDE
- b. Fournir le document « Attention au plagiat » signé à la TGDE

3. Reçu

- a. Un reçu vous sera émis

4. Evaluation et corrections

- a. L'évaluation est généralement faite dans le mois qui suit le dépôt
- b. Aucune communication avec les membres du jury pendant ce temps
 - i. Seulement avec la TGDE et le président du jury
- c. Les corrections vous seront envoyées par le Président du jury et le rapport du jury à la TGDE